Image not found or type unknown

TESTAMENT par leg à un enfant

Par **Boullweill**, le **09/06/2009** à **15:56**

Bonjour,

J 'ai 2 enfants puis-je faire de l'un des deux mon légataire universel par testament et lui léguer des biens en priorité ??

Merci d 'avance

Par **JURISNOTAIRE**, le **09/02/2010** à **10:44**

Oui.

(Pour Laure, qui dit "apprécier mon style" scriptural)
(flatteuse, va!)

Nombril-Narcisse.

Par **EMISSION**, le **09/02/2010** à **19:00**

Bonjour

je viens de lire votre message. Je me permets de vous contacter car je travaille pour un documentaire TV sur la succession. Pourriez-vous me contacter à ce sujet ?
Avec tous mes remerciements,
Rachel 06 15 07 96 17

Par **JURISNOTAIRE**, le **09/02/2010** à **19:11**

Bonsoir.

Apparemment, le laconisme ferait recette.

Si vous cherchez mon contact, veuillez laisser une ligne "E-mail" (écrit comme ça pour ne pas

confondre avec les émaux de Limoges) sur ma messagerie privée.

Jean-françois.

P.-S. Je crains toutefois que vous n'arriviez bien tard. Voyez "Pourquoi Jurisnotaire veut-il nous quitter?": je prends congé.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés